

Commune de CHATEL-GUYON

RETRAIT DE PERMIS DE CONSTRUIRE PRONONCE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION	
Référence dossier	N°PC 063 103 23 R0003
Par :	Monsieur LEBRE MARTIN Madame LEBRETON Delphine
Demeurant à :	4 Rue de la Chanterelle 63200 MENETROL
Pour :	Construction maison
Sur un terrain sis :	Lot n°39 Lotissement Le Haut des Creux

LE MAIRE,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Riom Limagne et Volcans approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 07/03/2023,
Vu la modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 09/04/2024
Vu le règlement de la zone URv,
Vu le permis de construire n° PC 063 103 23 R0003 accordé le 28/04/2023 pour la construction d'une maison d'habitation sur la commune de CHATELGUYON.
Vu la demande d'annulation du 22/04/2024 présentée par les titulaires de l'arrêté susvisé.

ARRETE

Article unique : Le permis de construire sus visé est annulé.



CHATEL-GUYON, le **3 JUL. 2024**

Pour le Maire,
Par délégation
Dominique RAVEL
Conseiller Délégué à l'Urbanisme

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Le destinataire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'auteur de la décision d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Au terme d'un délai de deux mois le silence vaut rejet implicite.

M. Martin LEBRE
Mme Delphine LEBRETON
04 Rue de la Chanterelle
63200 MENETROL

Service : Original :	
Elu. Réfèrent :	
VILLE DE CHATEL-GUYON	22 AVR. 2024
CCI :	
<input type="checkbox"/> ENR / SCAN	

Mairie
Service Urbanisme
10 Rue de l'Hotel de ville,
63140 CHATEL GUYON

Objet : Annulation de permis de construire

LRAR n° 1A 213 316 6929 2

Madame, Monsieur,

Je vous demande par la présente, de bien vouloir annuler le permis de construire qui nous a été accordé en date du 28 avril 2023 sous le numéro PC 063 103 23 R0003.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre sincère considération.

M. Martin LEBRE

Mme Delphine LEBRETON

